
Programme de Formation

Recyclage AMIANTE SS4 - Encadrement assurant le cumul des fonctions

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire
- Appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant selon les cas dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer
- Être capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante



Public visé

L'employeur et tout travailleur cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de l'encadrement de chantier, ayant les compétences nécessaires pour coordonner l'exécution des travaux, mettre en oeuvre le mode opératoire sur matériaux amiantés ou suspectés d'amiante.



Prérequis

Maîtriser la langue française

Etre âgé de plus de 18 ans

Être titulaire d'une attestation de compétence encadrement

Détenir un attestation d'aptitude médicale* au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des EPI respiratoires de moins de 2 ans.

*** Indispensable pour la délivrance de l'attestation de compétence.**



Description

Le risque amiante :

- Origines, caractéristiques et propriétés de l'amiante, effets sur la santé.

Les différentes réglementations :

- Les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante
- La prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés

La prévention du risque amiante :

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante



- Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante
- Connaître les limites d'efficacité des EPI

Mises en situation sur plate-forme pédagogique :

- Être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail, de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures
- Être capable de s'assurer de la mise en oeuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail
- Assurer l'application des consignes relative aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement
- Être capable de choisir des EPI adaptés
- Être capable de mettre en oeuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers
- Être capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets

Les situations d'urgence :

- Connaître les situations d'urgence
- Savoir identifier toute situation anormale, et transmettre la conduite à tenir en cas d'accident, de malaise, d'intoxication, d'incendie.
- Être capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer

Évaluation des acquis de la formation :

- Théorique 20 minutes, pratique 1 heure



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama, exercices, mise en oeuvre des modes opératoires de l'entreprise sur des plateformes restituant l'environnement de chantier permettant une formation active, concrète, au cœur du métier de l'opérateur.



Modalités d'évaluation et de suivi

Tests de réussite aux évaluations théoriques et pratiques



Sanction

Attestation de compétence si réussite aux évaluations théoriques et pratiques, **valable 3 ans**

Attestation de formation

*Certification professionnelle **Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels d'encadrement de chantier SS4** enregistrée le 18/10/2023 au répertoire spécifique sous le code RS6419, certificateur : Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion*

 **Informations complémentaires**

A fournir à l'inscription et/ou avant l'entrée en formation :

La précédente attestation de compétence ou de formation
L'attestation d'aptitude médicale en cours de validité

 **Informations Accessibilité**

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations